

Interventions éducatives et animation dans les programmes de développement rural

Goussault Y.

Agriculture et développement

Paris : CIHEAM
Options Méditerranéennes; n. 8

1971
pages 72-81

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI01.0400>

To cite this article / Pour citer cet article

Goussault Y. **Interventions éducatives et animation dans les programmes de développement rural**. *Agriculture et développement*. Paris : CIHEAM, 1971. p. 72-81 (Options Méditerranéennes; n. 8)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Yves GOUSSAULT
Directeur de l'IRAM.

Interventions éducatives et animation dans les programmes de développement rural : état des recherches et applications

Les notes qui suivent ont pour objet de présenter quelques uns des aspects les plus importants des recherches menées depuis plus de 15 ans dans le domaine de « l'animation », c'est-à-dire de ces formes particulières d'éducation directement liées à la mise en place des nouvelles structures du développement rural et concernant les divers éléments sociaux, encadrement et paysans, impliqués dans ces programmes. Il s'agit d'une recherche entreprise au moment des indépendances africaines, et étendant maintenant ses applications à un ensemble géographique assez important : Maghreb, Afrique Noire, Madagascar, Amérique Latine, pour laisser de côté un programme en Asie qui n'est pas suffisamment poussé pour permettre d'en tirer des leçons.

Cette recherche en outre a été conduite en se référant le plus possible aux travaux similaires entrepris dans d'autres conditions et secteurs : soit dans certains pays socialistes où des modèles conjugués de formation et d'organisation ont été élaborés, soit dans certains programmes ruraux de pays industrialisés dont les réalisations éducatives pourraient servir de références. Mais on notera tout de suite une faiblesse indiscutable caractéristique de la recherche sur l'animation : absorbée par ses tâches actives sur le terrain, elle n'a commencé que récemment à prendre le recul nécessaire pour une réflexion systématique sur ses expériences : ce défaut se projette au niveau bibliographique avec un nombre relativement important de monographies relatant de programmes spécifiques et une insuffisance notoire des études générales faisant la synthèse des implications méthodologiques, pédagogiques et théoriques de ce type d'action éducative. Plusieurs ouvrages ont été écrits par des personnes étrangères aux programmes d'animation et leur méconnaissance des conditions concrètes de la pratique économique et sociale de terrain rend leurs analyses assez peu fiables. On trouvera en annexe ces références bibliographiques.

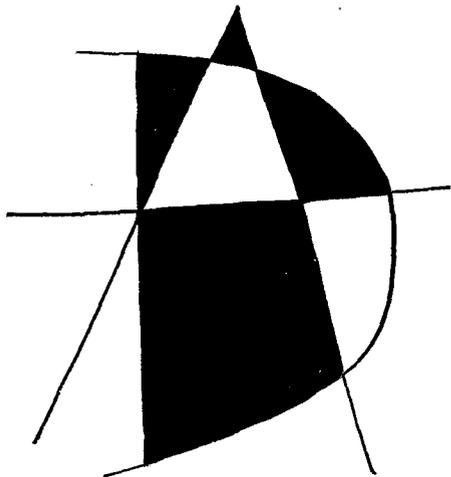
Une remarque introductive indispensable concerne le terme même d'« animation ». A la manière de ses équivalents comme le développement communautaire dans les pays anglo-saxons et la « promoción » en Amérique Latine, il recouvre un ensemble hétérogène de réalisations et véhicule une connotation

idéologique qui prête à confusion. Imposé par les circonstances et, il faut le dire, parce qu'il n'existait à l'époque aucun autre mot susceptible de caractériser les programmes entrepris, il continue à être employé mais nous proposons de lui substituer immédiatement, et au moins dans les analyses, le terme d'« intervention éducative » qui correspond de manière beaucoup plus adéquate à la définition des programmes dont nous allons parler. En effet, si la notion d'intervention n'est pas exempte de défaut du fait qu'elle est employée dans les milieux techniques en référence à des actions à caractère directif, elle a le mérite de renvoyer à un schéma de psychologie sociale nettement défini. Lapassade la présente comme « une méthode par laquelle un groupe d'analystes, à la demande d'une organisation sociale, institue dans cette organisation un processus collectif d'auto-analyse ». Ceci correspond bien aux programmes éducatifs dont nous allons parler puisqu'ils sont entrepris à la demande soit d'un gouvernement, soit d'un organisme de développement ou de réforme agraire dans la perspective d'une critique éducative des programmes et de leur structure, par les sujets sociaux concernés (cadres, producteurs et collectivités paysannes) sous la direction de formateurs spécialisés.

I. — LES RÉFÉRENCES HISTORIQUES

Aussi récentes que soient les interventions éducatives, puisque nous les avons situées à l'époque des indépendances africaines et qu'elles sont effectivement contemporaines des programmations de développement rural consécutives à ces indépendances, elles ont tout de même des précédents et un retour en arrière peut aider à mieux les définir. Pour clarifier cette référence diachronique on peut distinguer dans l'histoire des pays sous-développés depuis la période de leur confrontation avec le marché européen et les métropoles coloniales, trois phases qui délimitent trois conceptions dans l'action sociale et promotionnelle auprès des masses paysannes.

La première phase correspond à l'époque coloniale et peut être appelée *institutionnelle*. C'est la période où l'implantation et le développement des institutions coloniales se fait dans la convic-



tion que le système économique et politique ainsi institué suffira de par lui-même à apporter aux populations le bien être et les valeurs dont elles ont besoin pour leur progrès. Les textes dont nous disposons pour l'Amérique Latine pendant la fin du XVI^e siècle, le XVII^e et le XVIII^e siècle, et pour l'Afrique ceux que nous ont livrés les études de Charles-André Julien nous permettent de mesurer la confiance qu'avaient les conquérants d'abord puis leurs successeurs, aristocrates créoles ou administrateurs, dans le fonctionnement harmonieux des structures qu'ils avaient créées.

En fait l'ordre ainsi institué ne sera pas stable et dès le tournant du XX^e siècle, l'Amérique Latine rurale va être touchée par une crise due en partie à l'explosion démographique et à la dégradation des rapports de production. En Afrique, c'est l'isolement de plus en plus accentué des campagnes, leur résistance à l'échange économique, puis la montée des nationalismes qui marqueront le tournant qui se produira à l'époque de la deuxième guerre mondiale. Dans les deux cas une nouvelle étape commence qui sera marquée par une série d'initiatives sociales destinées à corriger les défauts du système économique. L'Etat se fait progressivement éducateur et prend à sa charge des programmes qui, dans le domaine de la santé, de l'éducation de base, de l'alphabétisation et de la vulgarisation, vont suppléer aux carences des structures de la production et du marché. Cette phase que nous pouvons appeler *sociale* voit la naissance des développements communautaires, des programmes andins, et de tout un réseau d'initiatives privées ou publiques en matière de formation et d'initiation socio-économique. L'après-guerre caractérise le sommet de cette période. En Afrique Noire les Plans d'Équipement s'orienteront de plus en plus vers des mesures associant les collectivités paysannes à l'effort économique : c'est l'époque des Textes de 1955 (circulaire Teitgen) définissant la vocation éducative du monitariat agricole. En Amérique Latine les Nations Unies multiplient les programmes en faveur des communautés archaïques et les organismes confessionnels reçoivent des subventions importantes de l'Etat pour organiser des réseaux de formation paysanne couvrant la plus grande partie des campagnes. Partout enfin on voit les offices de mise en valeur ou de développement régional se développer avec des départements éducatifs et coopératifs chargés d'appuyer les interventions techniques et économiques. Cette période correspond à la naissance de l'idée de « développement » comme ensemble cohérent d'actions dans les différents secteurs et par opposition aux effets destructurants de l'économie de marché : les notions de planification-programmation et de formation-animation viennent s'inscrire en corollaire logique de cette nouvelle orientation.

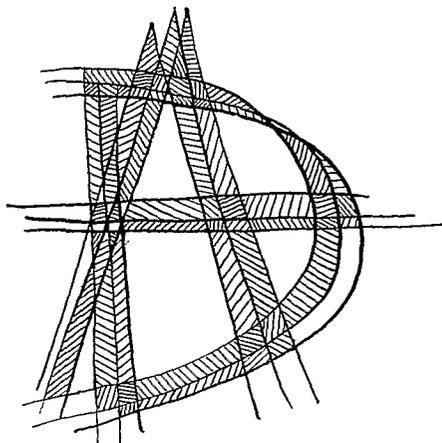
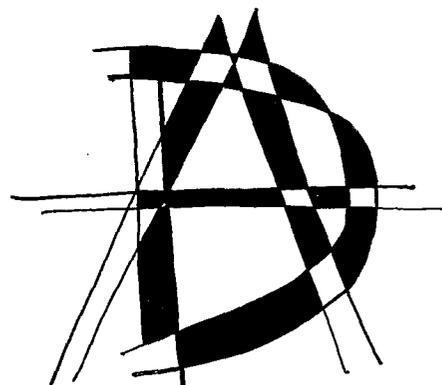
Avec l'indépendance de l'Afrique une troisième phase débute qu'on peut appeler *politique* puisqu'elle se caractérise par une recherche d'appui populaire de la part des nouveaux gouvernements nationaux pour lesquels le développement

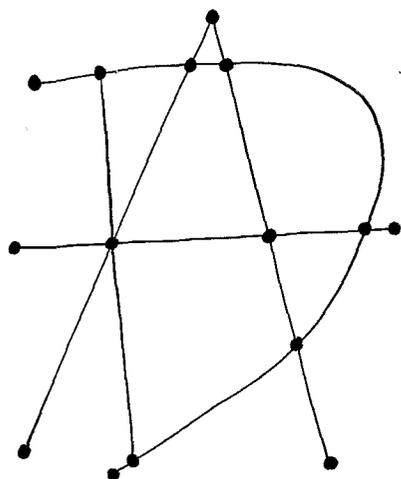
devient l'occasion et la condition *sine qua non* d'un consensus social indispensable à leur stabilité. On retrouve à cette période un effort pour réformer les institutions et conjuguer en des politiques cohérentes les programmes éducatifs, les réformes organiques et les actions économiques, mais l'intervention éducative ne peut plus être conçue seulement comme un correctif ou un complément : elle s'inscrit déjà dans un rapport d'une autre nature entre le pouvoir et les éléments sociaux concernés par le développement. En Amérique Latine les crises de l'après-guerre et surtout la révolution cubaine provoqueront à l'intérieur des économies libérales et dépendantes un tournant assez comparable. Dans les campagnes les pressions paysannes ne pourront plus être réduites par de simples aménagements sociaux ou économiques et là aussi les problèmes se poseront de plus en plus en termes de pouvoir.

Ce recul historique permet de ser-rer davantage la définition de l'animation comme intervention éducative. En effet la périodisation proposée dessine trois conceptions de la formation par rapport aux structures économiques : dans la première phase les institutions sont supposées être de soi promotionnelles et il n'y a donc pas d'effort éducatif spécifique ; dans la deuxième il y a mise en place de programmes de formation conçus comme des prestations complémentaires et correctives des actions et structures économiques ; la troisième phase enfin inscrit la formation dans le rapport politique entre le pouvoir et les forces sociales de base. Même si le terme animation a été employé dans le cas de simples prestations correspondant à la deuxième étape, nous ne l'entendons dans les expériences analysées ici que référence à cette ultime phase. Pour nous, il n'y a intervention éducative proprement dite et animation qu'à partir du moment où les initiateurs d'un programme de développement, national ou sectoriel, acceptent une structure éducative qui libère les mécanismes fondamentaux de négociation et reconnaissant ainsi le partage des décisions portant sur les secteurs essentiels du développement, économique, social et politique. Il est évident que la plupart des programmes d'animation se situent en deçà ou à la limite d'une telle ouverture mais le propre de la recherche sur ces types de formation consiste précisément à mesurer leur capacité à mettre en œuvre un échange structurellement en rupture avec les rapports antérieurs.

II. — TYPOLOGIE DES MÉTHODES D'INTERVENTION ÉDUCATIVE

Dans ce domaine de la morphologie des programmes d'animation, il nous est impossible d'entrer dans le détail et nous nous contenterons d'en indiquer les convergences méthodologiques qui ont ceci de caractéristique qu'elles correspondent moins à des coordinations entre programmes d'un pays à l'autre, qu'à la nécessité d'adapter l'intervention éduca-





tive à une relation pouvoir-masse paysanne rendue de plus en plus exigeante à l'occasion du développement et de la pénétration de l'économie marchande. Les convergences et similitudes que nous allons indiquer ne relèvent donc pas d'une intention des initiateurs de programmes comme le donnent à penser certaines critiques ou évaluations, mais de la nécessité d'inscrire l'intervention éducative dans les dialectiques économiques et socio-politiques qui évoluent selon des lois communes.

On peut précisément placer dans une catégorie à part les actions de vulgarisation qui renoncent à suivre cette évolution et considèrent que leur justification relève de la transmission pure et simple de consignes techniques, gestionnaires et organisationnelles, définies par des instances extérieures au milieu paysan et applicables telles quelles. Il s'agit là de la conception classique de l'encadrement unilatéral et hiérarchique, pratiquement inchangée depuis ses origines coloniales. De nombreux programmes existent encore sous cette forme, très particulièrement en Afrique francophone et il faut même noter leur relance à l'occasion des pressions du marché européen sur la production de certaines cultures commercialisées. L'opération productivité lancée il y a quelques années au Sénégal avec un apport considérable de techniciens étrangers organisés en pyramide simple allant des ingénieurs de conception aux ingénieurs de travaux puis aux moniteurs et aux vulgarisateurs (ces derniers nationaux) est caractéristique de ces actions unilatérales. D'autres programmes portant sur les oléagineux, le coton, et même des mises en valeur régionales se réfèrent à ce schéma contraignant dont les caractères peuvent être résumés de la manière suivante :

— la technique ou la consigne économique transmise est nettement circonscrite et adaptée aux possibilités de la collectivité paysanne concernée. Il s'agit soit d'une production déterminée, soit d'un modèle d'exploitation décomposé en éléments simples, soit d'opérations complémentaires (crédit, commercialisation) ;

— le dispositif d'encadrement répond à une hiérarchie verticale simple avec distribution de compétences précises (décisions au sommet, exécution à la base), s'appuyant sur un personnel de terrain proportionnel à la densité de la population et à l'importance des techniques à diffuser ;

— une organisation économique des paysans est quelquefois proposée sous une forme *nominalement* coopérative mais en fait contrôlée et orientée par l'organisme de tutelle, au point de n'être qu'un échelon de transmission facilitant les attitudes répétitives de la part des paysans.

En dehors du fait que ce type d'intervention reste généralement en dehors des structures administratives nationales et fait appel à une participation importante de techniciens étrangers, concentrés d'ailleurs au niveau de décision, il faut noter que ces modèles d'encadrement ont trois défauts fondamentaux qui les privent de toute dimension promo-

tionnelle : leur action est unilatérale et repose sur un encadrement exogène (à part les vulgarisateurs paysans) ; elle est sectorialisée et s'appuie sur des actions de type exclusivement technique ou économique ; elle est directive et ne comporte aucune part de négociation pouvant remettre en cause les directives et structures élaborées à l'extérieur.

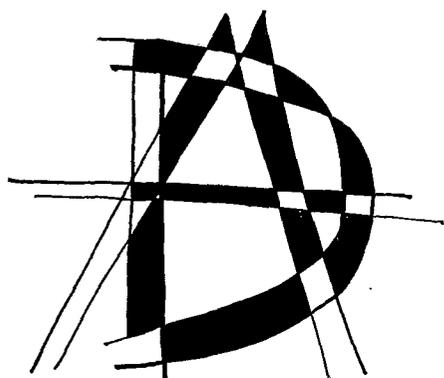
a) L'intervention dans un programme de mise en valeur

Le modèle le plus proche de ces encadrements est celui qui insère l'animation dans les structures et les programmes d'un organisme spécialisé, un office de mise en valeur ou de développement régional. Les contraintes techniques de production, d'infrastructure, d'équipement et de commercialisation, existent de façon particulièrement accentuées puisque la vocation même de ces appareils spécialisés est de concentrer les moyens techniques et matériels en vue d'un meilleur rendement économique et d'une meilleure utilisation des technologies. Il n'est donc pas question pour l'action éducative d'échapper à la loi de l'efficacité technique et c'est le cadre de ces contraintes, auxquelles s'ajoutent le poids d'une organisation souvent technocratique et au moins composée essentiellement de techniciens, que l'intervention d'animation doit chercher la mise au point d'une structure permettant un échange adéquat et non univoque entre l'Office d'une part, avec ses programmes, ses conceptions techniques et ses encadrements, et d'autre part les paysans considérés ici comme de simples producteurs.

Un bon exemple de recherche dans ce cadre peut être trouvé dans l'expérience qui a été menée au sein de l'Office National des Irrigations (ONI) du Maroc dans les années 1961-1964. Elle peut s'appliquer, *mutatis mutandis*, à d'autres cas analogues où des programmes éducatifs ont été élaborés et il y a en particulier des recherches actuelles sur les opérations de mise en valeur et de développement zonal à Madagascar (exemple Befandriana-Mandritsara). Pour l'étude du cas marocain, on dispose d'un ensemble documentaire intéressant, constitué par la série des numéros de la revue de l'ONI, « la Terre les Hommes et l'Eau », auquel s'ajoute un dossier assez complet constitué par l'IRAM. De l'analyse de ces documents, il ressort les remarques suivantes :

— centralisé pour tout ce qui concerne la politique générale et les études l'Office des Irrigations est une organisation déconcentrée dans son fonctionnement, en particulier pour ce qui est des prestations techniques, gestion économique et intervention éducative. Sans cette déconcentration à l'échelon des périmètres et des Centres de Mise en Valeur, l'animation n'aurait pas été possible en tant que fonction distincte. Ce premier trait est donc une norme pour les autres programmes et il distingue ce type d'intervention des encadrements classiques mentionnés précédemment ;

— le deuxième trait, normatif et dis-



tinctif, est la séparation organique instituée entre les fonctions de prestations techniques et de gestion économique d'une part, et celle d'éducation et d'animation d'autre part. Grâce à la déconcentration indiquée ci-dessus, cette séparation n'entraîne pas des fonctionnements parallèles ou contradictoires : il y a une série d'articulations en divers points de coordination et d'intégration qui sont soit les centres de décision (départements centraux et directions des Périmètres), soit au centre d'exécution de terrains (Centres de Mise en Valeur) ;

— la méthode d'encadrement unilatéral directif, habituelle dans les organismes spécialisés et techniques, est abandonnée au profit d'une conception d'encadrement *indirect* médiatisé. Cette conception repose sur trois éléments : définition d'un point terminal de présence de l'Office sur le terrain, assez proche des collectivités paysannes pour répondre efficacement aux besoins d'une agriculture en modernisation, suffisamment distant pour laisser une marge de sollicitation et d'organisation de la part des producteurs (CMV) ; installation en ces points terminaux d'une équipe de moniteurs techniques pouvant répondre aux demandes dans les domaines intéressants soit la production et les besoins économiques, soit le développement, étant entendu que les agents techniques attendent en ce point terminal les demandes de prestation et n'interviennent pas directement ; c'est l'encadrement éducatif qui sert de médiateur entre l'équipe technique et la paysannerie pour susciter ces demandes ; les moyens pédagogiques employés répondent aux normes suivantes : contacts permanents d'explications, analyses conjointes des conditions socio-économiques, formulation des besoins, regroupement des paysans à l'occasion des opérations projetées, présentation en commun des demandes de prestations. On notera que cette méthode d'encadrement indirecte n'est pas contradictoire avec les ratios encadrement-exploitants définis à propos de l'agriculture modernisée : ces normes sont maintenues au départ comme des optima et c'est seulement la forme d'intervention qui est renversée. L'expérience montre que l'encadrement indirect favorise l'auto-vulgarisation et allège, après un temps, l'effectif de terrain ;

— l'encadrement indirect permet d'intégrer les mass-média en tant qu'appoint dans l'intervention. L'efficacité réciproque des deux approches s'en trouve renforcée et l'action générale d'information débouche sur des effets contrôlés techniquement et intégrés organiquement ;

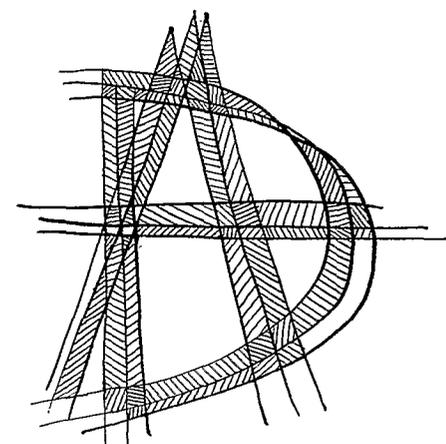
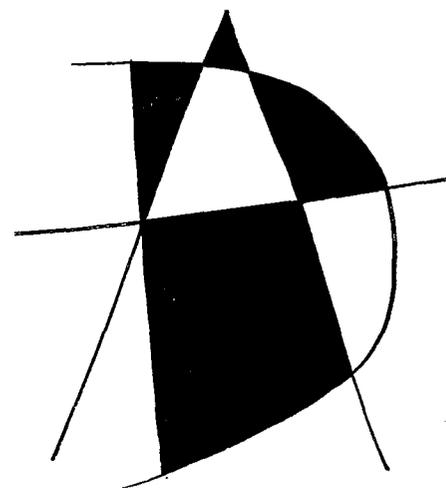
— l'articulation avec les services administratifs extérieurs à l'office mais concernée par le développement (administration d'autorité, services techniques et sociaux) se fait aux échelons de décisions nationaux et régionaux. En dépit de la constitution du Conseil d'Administration au niveau central de l'ONI et des comités consultatifs de Périmètres, instances prévues par la loi, cette articulation a mal fonctionné dans le cas marocain et on a assisté souvent à une hostilité paralysante de la part des gouver-

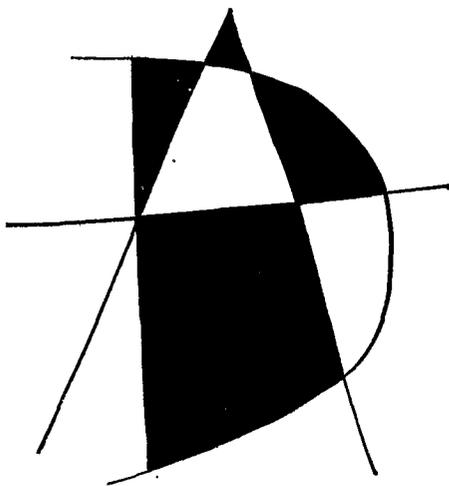
neurs et représentants de l'autorité. Or cette articulation est une condition indispensable pour éviter que les conflits de compétence ne limitent l'intervention technico-économique et éducative à des marges d'action trop réduites et contradictoires avec le caractère inter-sectoriel d'un programme de développement. A la limite, comme le montre l'exemple de l'ONI à partir de 1963, il peut y avoir blocage sur les actions techniques elles-mêmes. On note à ce sujet la nécessité de définir également l'articulation au niveau des organisations paysannes de base : dans l'exemple marocain, les Centres de Mise en Valeur n'ont jamais pu établir le contact avec les communes rurales, chasse gardée de l'administration d'autorité. La non coordination des structures de représentation de base (communes, coopératives et associations) est un obstacle dirimant à l'établissement d'un rapport adéquat entre paysans organisés et office de développement ; elle réduit les agriculteurs à leur fonction économique de producteurs et brise les ressorts d'une négociation équitable ;

— dernier trait de ce schéma d'intervention : l'emploi de contrats de culture sanctionnant par un engagement librement consenti au terme d'une série de discussions à caractère éducatif la *soude* entre l'appareil de mise en valeur et le réseau associatif paysan. Le contrat est en même temps une pédagogie puisqu'il peut élargir d'année en année les charges et prestations auxquelles consentent les groupes de producteurs. Mais là encore le contrat de production suppose une structure semblable dans les domaines non économiques et le cas marocain montre que le changement de relation obtenu dans le domaine technico-économique avec l'Office, aurait dû servir de base pour une revendication analogue dans les autres secteurs et avec les autres administrations.

Ces observations montrent que les limites à une véritable intervention éducative dans le cadre d'un office de mise en valeur sont finalement étroites. Il ne suffit pas de décentraliser l'encadrement ni même de renverser la relation office-producteurs pour que soit libérées les dynamiques de négociations ; il faut en outre que des réformes analogues soient adoptées dans les autres secteurs de développement. Si elles ne le sont pas, il faut au moins que les paysans et leurs organisations puissent profiter des nouvelles relations établies dans le secteur économique pour faire pression sur les autres secteurs.

Mais il convient de noter que, dans le cas des zones à développement intensif considéré ici, une difficulté supplémentaire affecte la promotion paysanne. Les agriculteurs touchés par ce type de mise en valeur sont en général des éléments privilégiés par rapport à l'ensemble de la paysannerie environnante. Les évaluations sociologiques et les études d'anthropologie économique montrent que l'introduction de techniques nouvelles avec les prestations adjacentes en matière de crédit et de commercialisation favorisent finalement les catégories paysannes déjà mieux dotées en moyens de production ou au moins en influence so-





ciale. L'intensification va donc de pair avec la stratification, et les organisations de producteurs reflètent la plupart du temps la tendance de certains groupes à se placer de manière favorable par rapport au flux d'aide économique et au marché, tandis que le reste des catégories paysannes est rejeté dans l'agriculture traditionnelle d'auto-subsistance et quelquefois même est obligé de louer sa force de travail aux producteurs avancés qui bénéficient de l'aide de l'Office de Mise en Valeur et qui contrôlent les organisations de producteurs. Les inconvénients de l'économie de marché se cumulent donc avec ceux d'une action à caractère techniciste ou technocratique et les marges d'action promotionnelles sont toujours étroites.

b) Intervention dans un programme de réforme agraire

Le cas envisagé ici n'est plus celui d'un simple développement agricole basé sur la réorganisation et l'intensification de la production mais celui d'une réforme agraire commençant par une redistribution foncière et permettant de transformer les structures de production d'une manière plus profonde, le degré de transformation variant évidemment en fonction de l'importance laissée à la grande et moyenne propriété. Mais si on se place dans une perspective générale et si l'on examine les appareils créés en vue de ces réformes agraires et les méthodes d'interventions employées, on constate que tous les modèles de réformes agraires relèvent d'un schéma commun, à savoir la mise en place d'une organisation étatique ou para-étatique, la réalisation d'une série d'opérations foncières (expropriations, attributions), financières (indemnités), techniques, et économiques (organisation des attributaires, de la production et des circuits économiques).

Le modèle utilisé comme référence pour l'étude des interventions éducatives dans un tel programme est celui de la réforme agraire chilienne dont on maîtrise les éléments pour la première période quinquennale 1965-1970, en attendant d'exploiter les données correspondant à la phase actuelle du gouvernement d'Unité Populaire. Les Points importants observés sont les suivants :

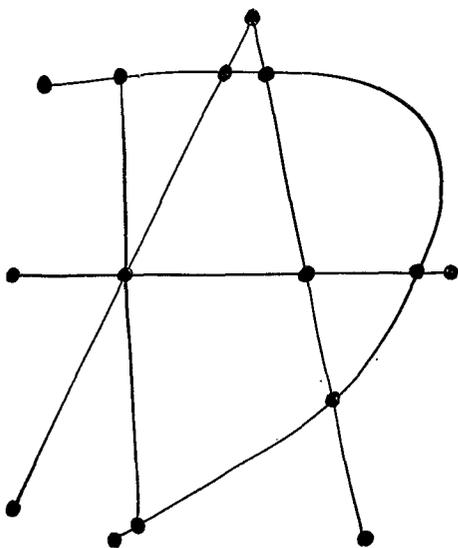
— l'organisme chargé de la réforme, la Corporation de Réforme Agraire (CORA), est dans sa structure générale un appareil classique de réforme agraire avec une distribution de départements correspondant aux compétences que lui attribue la loi dans les différents domaines juridiques, financiers, administratifs et économiques. Par contre l'organisation interne est fortement décentralisée au profit de zones dont l'autonomie s'exerce surtout pour les prestations aux collectifs agraires (coopératives mixtes entre la CORA et les bénéficiaires, couramment appelées « asentamientos »). Au dessous, des zones de subdivisions territoriales appelées « Areas » bénéficient d'une certaine part d'initiative qui augmente au fur et à mesure que se développe l'intervention éducative. Cette

dernière en effet favorise le rapprochement entre « l'asentamiento » et le personnel de l'« area » sur la base d'un programme de prestations correspondant au plan d'exploitation de l'asentamiento établi par les paysans en liaison avec l'encadrement. On a donc un échelon de base qui n'écrase pas l'organisation paysanne et qui traite avec elle selon un schéma de négociation-contratation ;

— la mise en place d'une intervention d'animation accélère l'évolution dans l'organisation et la méthode de travail de « l'area ». A la différence du modèle marocain étudié précédemment qui distingue nettement le personnel éducatif du personnel chargé des prestations économiques et techniques, on s'est appuyé ici sur une utilisation du personnel technique déjà en place pour le travail éducatif. C'est-à-dire que les modes habituels d'assistance de la CORA à « l'asentamiento » ne se font plus sous la forme des prestations habituelles, mais à partir d'un effort éducatif qui se matérialise par la réalisation d'un programme en commun, l'établissement d'un plan d'exploitation, et l'exécution d'un ensemble d'engagements réciproques. Les préparations éducatives se font à partir de moniteurs et techniciens sélectionnés en fonction de leur capacité pédagogique et c'est en modifiant les formes de travail de l'encadrement que se fait l'éveil et la participation des asentamientos. Des journées d'études, réunions, discussions sont réalisées tout au long de l'année agricole dans un rythme synchronisé avec celui des prestations techniques et économiques, de telle manière que toutes les relations soient sous-tendues par une structure permanente d'explications et de formation intéressant non seulement les paysans, mais également les encadrements ;

— l'intervention éducative est animée par un département qui au début était considéré comme un service promotionnel spécialisé et complémentaire des autres directions. Toute la stratégie visait à obtenir de la direction de la CORA qu'elle attribue au département éducatif une place privilégiée auprès d'elle et le considère comme une sorte de bureau des méthodes et d'organisation destiné à proposer des fonctionnements nouveaux à l'intérieur de l'office et des relations modifiées avec les collectifs agraires de base. La formation des fonctionnaires et des paysans demeurait évidemment sous son contrôle, mais était liée aux nouvelles structures à mettre en place ;

— l'articulation entre l'« asentamiento » et la CORA qui était prévue selon un type classique de tutelle par l'intermédiaire d'un fonctionnaire conseiller de gestion, s'est orientée ensuite dans le sens contractuel indiqué précédemment. Pour assurer le bon fonctionnement de cette relation, l'organisation juridique prévue par la loi (assemblées générales, conseils d'administration, présidents) ne suffisait pas et on a observé que le travail éducatif provoquait, à l'intérieur de l'organigramme légal, une structuration de fait portant sur des responsabilités plus opérationnelles telles que des comités spécialisés pour les finances et la



gestion, les cultures, le matériel, l'irrigation, etc. ;

— l'initiative de ces réformes à partir d'une intervention éducative a été le fait d'un petit groupe de techniciens et éducateurs responsables du département promotionnel et jouant, comme on l'a vu, un rôle de conseils auprès de la direction. C'est-à-dire que dans le schéma chilien le nombre d'éducateurs introduits est réduit au minimum et que l'ensemble de l'intervention s'est appuyé sur l'utilisation des personnels existants en sélectionnant ceux d'entre eux qui étaient le plus apte à une action éducative, mais sans les faire renoncer à leur fonction d'origine.

On voit déjà les différences nettes entre ce modèle et celui qui a été étudié précédemment. Il reste que des difficultés semblables ont été rencontrées. D'abord la tendance de la CORA à s'isoler des autres services administratifs intervenant auprès de la paysannerie. Le problème était moins grave que dans le cas marocain, car l'Office de réforme agraire possédait des moyens et des attributions plus larges, lui permettant donc d'assurer la plupart des prestations dont avaient besoin les collectifs paysans. Mais du même coup, et plus encore que dans le cas marocain, ces collectifs sont vite apparus comme des îlots privilégiés à l'intérieur de l'agriculture environnante et la réforme agraire et les asentamientos sont devenus une voie préférentielle pour aider certains producteurs à entrer dans l'économie marchande. Les phénomènes de stratification, tels que mentionnés ci-dessus, sont devenus évidents et en particulier, on a pu observer sur les cinq années de réforme agraire qu'environ 30 à 40 % de la force de travail mise en œuvre dans les collectifs agraires provenaient de personnel extérieur à l'exploitation ou de parents des coopérateurs. Le couple asentamiento-minifundios prenait le relais du couple latifundio-minifundios.

C'est pour faire face à cette difficulté que l'intervention éducative a élargi son action dans le secteur de la petite agriculture non concernée par la réforme agraire et dans le secteur des ouvriers et salariés agricoles. Un institut, l'INDAP, (Institut de Développement agro Pastoral) avait été créé par le gouvernement chilien pour apporter à ces éléments de la paysannerie une aide économique et sociale. Selon un schéma comparable au précédent, le département éducatif de l'INDAP s'est transformé en un bureau d'organisation et de formation auprès de la Direction Générale et un programme systématique d'action éducative a été mis en place. Ce programme s'est traduit, d'une part par un effort considérable d'organisation syndicale des prolétaires agricoles dans les grandes et moyennes exploitations, d'autre part par la création de comités et coopératives permettant aux petits agriculteurs de ne pas rester isolés face au caractère sélectif de la réforme agraire. Ce sont d'ailleurs ces mêmes syndicats et organisations de la petite paysannerie qui sont la base de la nouvelle phase de réforme agraire entreprise depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement Al-

lende. Grâce à ce correctif, les défauts de la modernisation et de la pénétration du marché ont été partiellement compensés, mais surtout l'intervention éducative a réussi ainsi à ne pas se laisser détourner par les stratifications sociales.

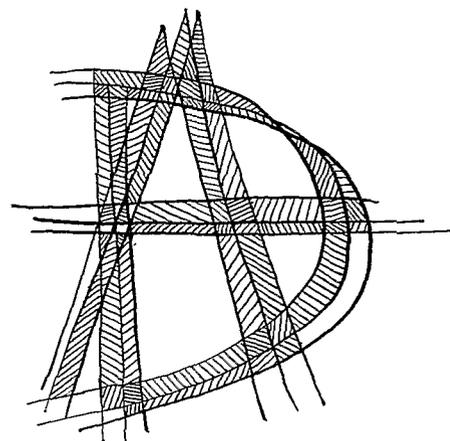
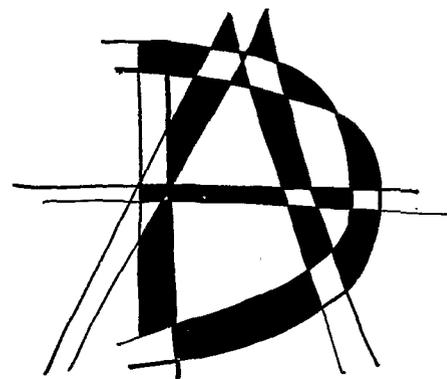
c) Intervention nationale de développement

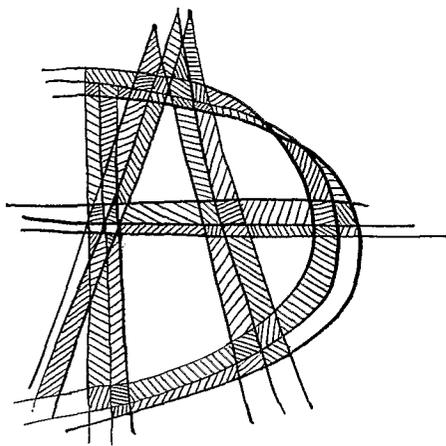
Dans le cas des interventions nationales, la décision d'une action d'animation est prise au niveau gouvernemental dans la perspective d'une action d'ensemble touchant la totalité (ou presque) de la population rurale et couvrant les secteurs de développement qui la concernent. L'intervention éducative va de pair alors avec la mise en place d'un organisme de planification destiné à réorganiser les structures de développement et à y associer le maximum des agriculteurs dont une partie seulement bénéficiait jusque là de l'aide publique. En fait, il s'agit d'un modèle qui n'a été mis en œuvre que dans trois pays : le Sénégal, le Niger, et Madagascar et qui correspondait à une certaine conception élargie du développement généralement professée après les indépendances. Les pressions du marché européen et le manque de moyens techniques et financiers a conduit par la suite à regrouper les actions de manière plus concentrée sur des zones moins étendues et à entreprendre des programmes plus spécialisés et ordonnés à la productivité. Si bien qu'à l'heure actuelle, mis à part le Niger où le projet continue à se développer de manière cohérente, les interventions nationales sont freinées et en partie remises en cause. Mais comme elles ont constitué une sorte de prototype et que c'est en référence à elles qu'on a parlé « d'animation », il faut les mentionner, ne serait-ce que dans la mesure où elles concernent la recherche et surtout à cause de leur application possible dans des économies en transition vers le socialisme susceptibles de coordonner les réformes de structures dans tous les domaines de développement et l'action éducative.

Les traits caractéristiques à retenir peuvent être résumés comme suit :

— le personnel éducatif est sélectionné, formé et organisé en vue d'une spécialisation à l'animation. L'intervention nationale suppose un personnel à elle, formé selon des normes particulières et distinct des autres départements administratifs, possédant un statut adapté à ses activités. Les défauts de bureaucratization sont un corollaire de cette disposition et de nombreuses études ont été faites pour chercher des remèdes à ce problème qui n'est d'ailleurs pas propre à l'animation, mais qui s'aggrave dans son cas du fait qu'il s'agit d'un personnel souvent sous-formé et moins bien garanti que ses homologues de la fonction publique ;

— l'action sur le terrain se fait par un contact permanent avec les collectivités rurales, mais elle suppose un minimum d'infrastructure constitué par le centre de formation et son personnel.





Ces centres sont généralement situés au niveau de la dernière circonscription administrative (de 50 à 150 000 habitants), et le personnel d'animation s'intègre auprès des représentants locaux des services techniques et administratifs. C'est en liaison avec eux que l'action est définie non seulement en synchronisant la formation et les prestations techniques, mais en établissant un cadre contractuel à partir duquel sont réorganisées les prestations et l'articulation entre encadrement et paysans. Le système repose en général sur la création de coopératives ;

— la méthode employée par les trois programmes est caractérisée par une alternance de phases psycho-pédagogiques (contacts avec la population, stages d'éveil, réunions de travail entre encadrement et paysans, organisation des prestations, etc.) et cette alternance permet de mettre en place une procédure de formation permanente insérée dans le déroulement même de l'assistance technique et du calendrier agricole. L'insertion est poussée jusqu'au point où elle peut se substituer aux anciennes méthodes d'intervention à devenir le mode nouveau de relation entre l'encadrement et les organisations paysannes ;

— l'objectif de l'intervention est d'amener les agriculteurs à se réorganiser d'eux-mêmes en fonction des activités économiques, techniques et sociales qu'ils entreprennent avec l'aide des services publics. Cette structuration se fait à partir et autour d'un noyau d'animateurs constitué par les éléments paysans sélectionnés à l'occasion des stages et rencontres. Des paliers successifs s'édifient : quand l'unité sociale traditionnelle se situe au-dessous du village (exemple : les hameaux malgaches), il y a d'abord constitution d'associations primaires à un niveau villageois ou équivalent ; une fois constituées ces associations, on passe à la création d'une structure inter-villageoise dont la dimension permet à la fois de bénéficier de la solidarité sociale et de passer à un premier stade de programmation, d'organisation et de spécialisation techniques (équipement et production) et économiques (crédit, commercialisation et gestion). Mais il ne s'agit encore que d'une structure de transition entre la cellule traditionnelle et la future entreprise coopérative qui prend forme progressivement à un niveau cantonal ou communal ;

— cette structuration remontante, même quand elle s'arrête à un niveau intermédiaire, établit avec les appareils publics, grâce à la médiation de l'animation, des relations de type contractuel. La structure des rapports entre services administratifs et organisations paysannes est changée. En outre dans les trois programmes étudiés l'action de structuration et d'éducation conduit à un renforcement parallèle des instances de coordination au niveau régional. Ceci entraîne la naissance ou la consolidation de comités régionaux de développement avec une part de plus en plus grande donnée aux tâches de programmation alors que leurs responsabilités

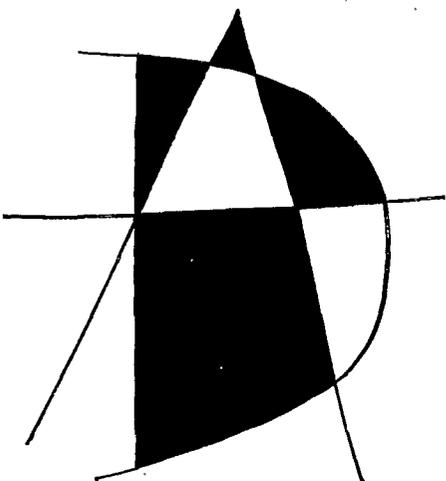
antérieures étaient purement administratives. Il y a là un effet d'autant plus important que la régionalisation du plan se heurte à des difficultés très grandes quand on la recherche à partir de l'échelon national ;

— le même phénomène se produit par rapport à l'encadrement technique : plus les collectivités organisées prennent en charge leur auto-encadrement et leur propre vulgarisation, plus les prestations des services techniques ont besoin de se coordonner entre elles, et de synchroniser leurs actions avec les calendriers et programmes établis par les associations paysannes ;

— enfin on observe que le développement de l'intervention sur le terrain conduit à renforcer la place de l'organisme national d'animation par rapport au centre de décision politique et économique du développement, à moins évidemment que la conception même d'une intervention décentralisée soit remise en cause et que le gouvernement décide de la remplacer par des opérations à caractère directif, comme ce fut le cas au Sénégal avec l'opération productivité arachide confiée à la SATEC.

Il est évident que ce modèle d'intervention nationale est en principe le plus satisfaisant si on se place dans la perspective d'une mobilisation et d'une organisation générale des masses paysannes face aux interventions multiples de l'Etat. Mais là encore, de nombreux obstacles se manifestent. Le premier, et le plus important, est celui de la récupération de l'effort ainsi réalisé par les structures de pouvoir local, c'est-à-dire plus exactement la conjonction entre les pouvoirs traditionnels (chefferie sociale ou religieuse), et leurs alliés naturels, les commerçants et les hommes politiques (députés). Les études maintenant classiques de Meillassoux, Rey et Althabe permettent de suivre les effets destructurants de l'intervention des services techniques quand le contrôle paysan n'est pas élargi jusqu'aux sphères de la commercialisation. Des connivences s'établissent entre les notables locaux au niveau de la récupération de la plus-value, qui enferment la paysannerie dans de nouvelles structures d'exploitation. L'expérience du Niger complète en ce sens celle du Sénégal et de Madagascar et montre comment l'animation cherche à surmonter cette difficulté majeure.

Le deuxième ordre d'obstacles rencontrés a tenu au rythme de développement économique qu'on peut attendre de ces structures décentralisées. Face aux échéances impératives fixées par la métropole française et le marché européen, ces rythmes de production sont apparus trop lents et la plupart des pays ont dû se résigner de bon ou de mauvais gré à adopter des formules d'encadrement plus directives. Celles-ci ont eu pour effet soit d'éliminer l'animation, soit de la repousser vers des zones de moindre intérêt économique, soit de l'intégrer dans des opérations de type développement et intensification telles que mentionnées précédemment.



III. — PROBLÈMES SOCIOLOGIQUES

Une classification des types d'interventions éducatives n'a pas d'intérêt si elle se limite à présenter de manière strictement descriptive les formes d'animation qui se sont développées durant les dernières années. Ce qui compte pour la recherche entreprise dans ce secteur c'est de mesurer l'aptitude des modèles d'intervention à provoquer une rupture dans les formes antérieures de rapports pouvoir-masses paysannes et à mettre en place de nouvelles structures de prise de décision. D'où l'intérêt des recherches menées depuis quelques années sur l'élaboration d'une sociologie du développement permettant d'engager ces programmes dans des voies sûres en terme de sciences sociales.

Sans pouvoir entrer dans le détail des recherches nous pouvons au moins rappeler les principales têtes de chapitres.

a) Les mutations dans les sociétés traditionnelles

Les formations sociales dans lesquelles se déroulent les programmes de développement et les interventions éducatives relèvent en général d'une combinaison entre modes de production différents c'est-à-dire que, selon les circonstances on y trouve des traits plus ou moins accentués de la société traditionnelle pré-capitaliste et une pénétration plus ou moins grande de l'économie de marché avec ses formes nouvelles de stratification sociale. Toute action économique et éducative provoque un changement dans ces équilibres instables et la recherche anthropologique permet de vérifier en quels domaines et de quelle manière les structures traditionnelles constituent un facteur actif pour les interventions.

L'analyse porte d'abord sur le comportement général des sociétés coutumières face à la modernisation en référence aux études contemporaines, avec une priorité donnée à l'anthropologie économique. Les observations auxquelles on aboutit varient selon les cas, depuis des destructurations avancées correspondant généralement à des zones de colonisation et de plantation (Afrique du Nord et Amérique Latine) jusqu'à des situations de conservation sociale et culturelle, soit avec paupérisations économiques, soit sans (Afrique centrale). Les conjonctures intermédiaires telles qu'analysées par Berque pour les pays arabes et les anthropologues comme Balandier, Condominas, Meillassoux, etc., sont les plus nombreuses.

La deuxième préoccupation d'une recherche sur les sociétés traditionnelles dans la perspective de l'intervention consiste à étudier dans chaque cas les structures de pouvoirs et les rapports sociaux. Nous avons indiqué précédemment la tendance des structures sociales à être récupérées par des « constellations » de notables, commerçants, politiques et autorités coutumières. Les recherches théoriques menées autour de la question du mode de production asiatique (Godelier) sur ses applications en

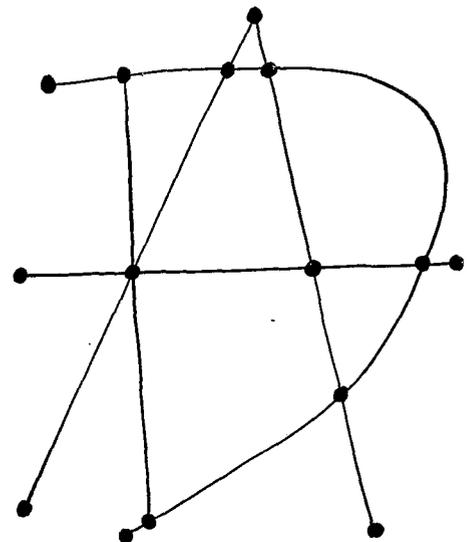
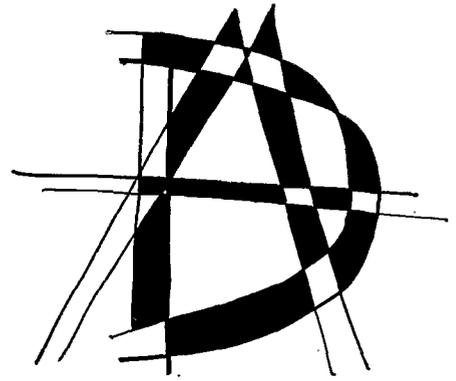
Afrique, Amérique Latine, Asie, permettent de suivre la transition des sociétés primitives et tribales vers des sociétés de classes. La naissance des États et leur articulation avec les structures sociales y apparaît selon des formes qui s'accroissent ensuite avec les phénomènes coloniaux et post-coloniaux de développement de la production commerciale et de l'accumulation primitive entraînant un regroupement des forces sociales par rapport aux moyens de production et à la force de travail.

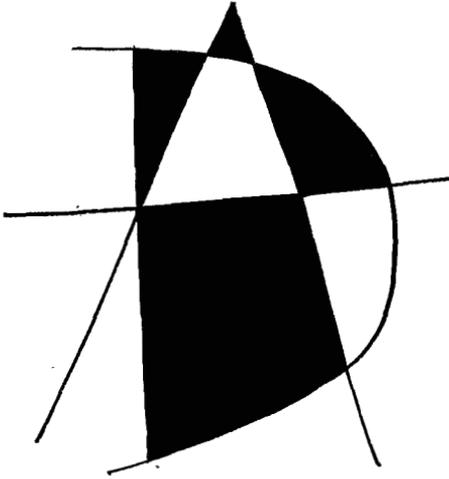
Un troisième ordre de recherche concerne les fondements psycho-sociaux et culturels du changement social dans la société traditionnelle. Des analyses ont été faites en Afrique Noire par l'IRAM (travaux Colin-Belloncle) à la lumière des pédagogies employées par l'animation et en particulier le sociodrame. Ces travaux rejoignent ceux qui ont été menés autour de la méthode Paulo Freire en Amérique Latine à l'occasion des codifications culturelles de l'alphabétisation. Le domaine ici touché est considérable puisqu'il concerne toutes les formes d'expression mises en œuvre par les groupes sociaux et leur capacité à être le véhicule de comportements conscientisés face aux sollicitations et agressions du développement. Mais il demeure de toute façon indissociable des recherches précédentes et il est évident qu'une telle pédagogie culturelle n'a de sens que dans la mesure où elle a un pouvoir désaliénant par rapport aux contraintes techniques, économiques et politiques nouvelles.

b) L'étude des stratifications sociales

On aborde ici des lignes de recherches plus directement sociologiques s'appliquant aux nouvelles structurations sociales, à leurs causes et à leurs effets.

La plupart des interventions éducatives ont tendance à s'adresser au milieu paysan de manière globale sans tenir compte de l'hétérogénéité des groupes d'agriculteurs et de leurs réactions différentes par rapport aux progrès technologiques et économiques. Ce « naturalisme » de l'animation pour reprendre le terme de Samir Amin, conduit à des déconvenues qui poussent maintenant à une meilleure évaluation des stratifications sociales. La référence aux sociologies qui privilégient les concepts de dualisme et de modernisation (Parsons), et aux théories de développement de type rostowien, a faussé et trompé la vigilance des éducateurs. D'où la nécessité pour eux maintenant de reprendre de manière systématique l'étude des conséquences sociales des divers éléments du développement économique : le marché, les moyens de production, le crédit, le capital et l'emploi. Chacune de ces variables et ses combinaisons avec les autres entraînent des effets de sélection et de stratification sur les catégories paysannes, provoquent des regroupements d'intérêt et des rejets qui ont ceci de paradoxal que les destructurations sont finalement proportionnelles à l'efficacité du progrès économique et technique. Les travaux menés par certains Instituts d'A-





mérique Latine (exemple ICIRA au Chili, CENDES au Venezuela), les publications plus théoriques sur les classes sociales à la campagne (Stavenhagen, Cahiers Internationaux de Sociologie) ouvrent la voie à des enquêtes analogues en Afrique du Nord et en Afrique Noire. Il y a là un secteur très vaste d'investigation pour les responsables des interventions éducatives. Presque toutes se sont adressées ou s'adressent encore à des milieux non différenciés dans une perspective de situation de masse ou de situation communautaire, c'est-à-dire en référence au concept dangereux d'intégration de populations marginalisées.

c) Sociologie de l'État et de l'Administration

L'analyse sociologique de l'État et de l'administration constitue un domaine de recherche aussi important que le précédent, si on tient compte du fait que les interventions éducatives trouvent leur origine dans une initiative gouvernementale et que leur champ d'action, comme leur aptitude à modifier les structures de l'activité économique et sociale, dépendent des marges d'ouverture que leur assignent les pouvoirs publics. Dans ce secteur la recherche se développe à deux niveaux.

D'une part celui des structures de pouvoir au niveau national, c.a.d. de l'autonomie dont dispose l'État par rapport aux contraintes économiques, sociales et politiques qui pèsent sur lui. Faute d'avoir fait une analyse suffisamment rigoureuse en ce domaine, les premières interventions éducatives, en particulier au moment des indépendances africaines, ont fait une erreur d'appréciation sur la liberté d'action des gouvernements qui les avaient suscitées. Les durcissements consécutifs ont entraîné des reculs dans les stratégies éducatives, qui auraient pu être évités si une mesure juste des marges possibles avait été prise dès le début. L'expérience acquise après plus de dix années, celle surtout des échecs, s'ajoutent ici aux études récentes de sociologie politique et permettent une vision plus explicite des déterminations qui affectent les centres de décision étatique. En référence aux travaux de Burdeau, Duverger, Poulantzas et d'autres, il est possible maintenant de repérer les contradictions de tout pouvoir organisé et en particulier d'identifier les catégories ou « fractions » sociales qui imposent à l'État et à l'administration des limites à ne pas transgresser. La recherche permet en outre de détecter les « périphéries sociales » qui, sans être dans le cercle des groupes directement liés au pouvoir, sont nécessaires à ce dernier pour maintenir son équilibre contradictoire. Seule une telle analyse conduit à vérifier la viabilité de strates sociales considérées comme des éléments dynamiques et nécessaires d'un changement dans les structures. Il est évident que l'étude sociologique de l'État et du Pouvoir peut amener à déclarer impossible son programme d'animation.

Le deuxième niveau de recherche se situe au plan des appareils administratifs et se réfère à la sociologie des organi-

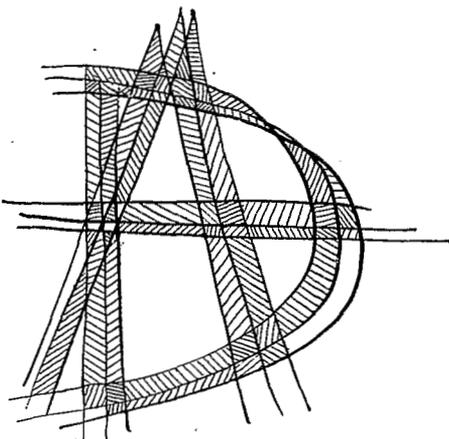
sations. Il s'agit d'analyser les différents services techniques et administratifs depuis l'échelon ministériel jusqu'à la base pour déceler là aussi les marges d'initiative offertes par chacun de ces appareils et leur ensemble. On dispose dans ce domaine d'un corps de travaux, de théories et de méthodes d'analyse particulièrement importants, en particulier toutes les études faites depuis Max Weber jusque aux sociologues contemporains (Secznick, Merton, March et Simon) sur les bureaucraties et le fonctionnement des organisations. Les schémas sociographiques mettent en évidence les dysfonctionnements et les déviations qui s'introduisent dans tout appareil ayant à transmettre des consignes rationnelles depuis les niveaux de décision jusqu'à ceux de l'exécution. La limite d'une telle sociologie provient souvent de son inaptitude à sortir des frontières de l'organisation analysée et c'est pourquoi il faut la compléter par une étude de la vulnérabilité idéologique des appareils administratifs ; vulnérabilité particulièrement importante dans les pays sous-développés où l'adhésion à un projet politique déborde généralement l'identification avec le service technique d'appartenance et provoque des comportements non alignés qui, dans le cas de l'intervention éducative, ont une incidence évidente.

C'est par rapport à ces deux niveaux de recherche que se situe l'utilisation faite assez souvent par les services éducatifs des techniques psycho-sociales en ce qui concerne l'étude des personnels de terrain et équipes d'encadrement dont il a été question précédemment. La possibilité d'utiliser ces personnels pour un travail d'animation, la création d'un encadrement spécifique d'éducation et la définition à lui donner pour créer des unités cohérentes face aux organisations paysannes, le repérage des appuis possibles au niveau régional et sous-régional, constituent autant de questions qui relèvent de ce domaine d'enquête et d'analyse. Jusqu'ici aucune théorie des bureaucraties en pays sous-développés n'a été faite, mais il est évident que l'intervention éducative ne peut s'en passer et c'est pourquoi elle est amenée à se bâtir un modèle d'interprétation en ce domaine et pour son propre usage...

d) Les modèles d'organisation économique et d'encadrement technique

Nous touchons là le secteur le plus exploré et le plus avancé en ce qui concerne les recherches menées en matière d'animation.

Pour ce qui est de l'organisation économique des agriculteurs touchés par les programmes de développement, de multiples modèles ont été élaborés à l'expérience, en fonction des situations de chaque pays ou de chaque région. Qu'il s'agisse des formes coopératives, des collectifs de production dans les réformes agraires, des systèmes de crédit-commercialisation, ou des corrélations avec les structures communales et associatives, il existe une littérature abondante qu'il est impossible de citer ici. Notons à titre



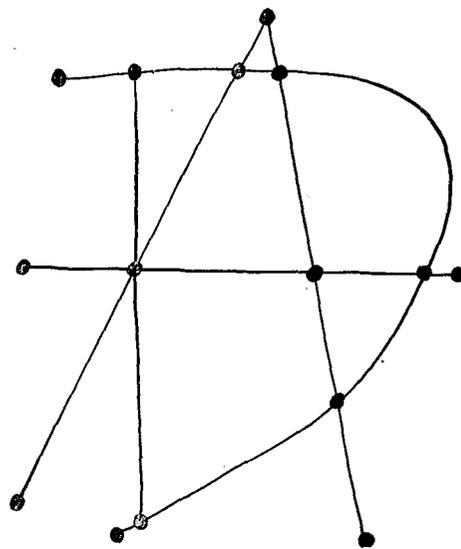
d'exemple les travaux de Belloncle et Gentil sur l'Afrique Noire en référence aux études du Collège Coopératif et plus particulièrement de Henri Desroche, les travaux réalisés par le service d'étude de l'Office National d'Irrigation déjà mentionnés pour le Maroc, ceux de Chérel en Tunisie, etc., et pour l'Amérique Latine les recherches et expérimentations faites en liaison avec Solon Barraclough. Au fur et à mesure que se déroulent les programmes actuels et que s'y adjoignent des interventions éducatives ce domaine de recherche continue à s'élargir. Il se réfère bien sûr aux modèles mis en place par les économistes socialistes à l'occasion de leurs réformes économiques.

En ce qui concerne les encadrements techniques et sociaux, des études également très poussées ont été faites à partir des pays où ont été effectués des programmes d'intervention éducative. Nous en avons donné une recension dans un ouvrage récent et il s'agit d'un domaine trop vaste pour pouvoir l'aborder dans les limites de cette note. Signalons en outre que le problème des encadrements a été étudié en détail par les sociétés d'intervention agricole comme la SA-TEC et le BDPA, mais avec une orientation généralement directive et de toute façon en dehors des perspectives de l'intervention éducative telle que nous l'avons définie dans ces lignes.

Il faudrait ajouter à cette énumération des recherches à caractère sociologique tout ce qui concerne les techniques pédagogiques, mises en œuvre par les programmes : méthodologie d'approche des milieux ruraux, programmes et organisation des stages, dynamique de groupe, *mass media*, évaluation, etc. Ces problèmes sont connus et ne relèvent pas spécifiquement de l'intervention éducative. Il est intéressant de noter cependant que l'application qui est faite de ces techniques dans le cadre des programmes d'animation fait apparaître un certain nombre d'adaptations et d'innovations qui en retour, constituent un apport pour les psycho-sociologues et pédagogues. En matière d'alphabétisation fonctionnelle ou de socio-drame, pour prendre deux exemples déjà cités, des échanges se sont instaurés qui intéressent à la fois la recherche pédagogique générale et la recherche animation.

Pour terminer cette note dont l'objet était de faire le point des programmes d'intervention éducative et des recherches adjacentes, nous voudrions signaler l'importance donnée maintenant à la formation des cadres. Souvent on a confondu l'animation avec la seule formation des paysans sur le terrain et considéré qu'elle constituait un appoint aux actions des services techniques et économiques. Ce que nous avons dit de la définition même de l'intervention éducative suffit à montrer le caractère erroné d'une telle interprétation qui est la négation même d'un modèle qui suppose le changement des relations entre appareils administratifs et organisations paysannes. Dès le début les interventions éducatives se sont intéressées autant au personnel des services administratifs et aux structures économiques générales (crédit commercialisation), qu'aux collectivités et collectifs d'agriculteurs. Il était nécessaire

d'ailleurs que les changements de comportement et d'organisation provoqués au niveau des masses paysannes soient conjugués avec des changements analogues dans les appareils d'intervention et leur personnel. A l'expérience il est même apparu indispensable de mettre l'accent sur l'action de formation en faveur de ces derniers. D'une part on entraine ainsi dans le mouvement de « nationalisation » des responsabilités et initiatives de développement qui, il faut le dire, avaient souvent été antérieurement le fait de coopérants étrangers se référant à des modèles et à des conceptions issus de leurs pays d'origine. D'autre part l'intervention éducative sur les masses paysannes se heurte à des difficultés qui n'ont cessé de se développer avec le temps. La pénétration de l'économie de marché et de la modernisation technologique, avec les stratifications et tensions sociales qu'elle engendre, ont créé souvent dans les campagnes une situation dont la solution ne peut être que le fait des nationaux eux-mêmes : les travailleurs et paysans d'abord avec leurs organisations et quelque fois leurs syndicats, les fonctionnaires et encadrements ensuite. C'est pourquoi on a observé dans les dernières années une tendance des interventions éducatives à mettre l'accent sur la formation des cadres non seulement sur le terrain mais également dans les diverses instances où ils reçoivent leur préparation professionnelle. Il s'agit, à tous les échelons depuis l'Université jusqu'aux écoles techniques et aux centres de perfectionnement, d'introduire un entraînement à l'analyse sociale et économique en référence directe avec le terrain. D'où la multiplication récente des collaborations demandées aux spécialistes de l'intervention éducative dans les divers instituts, facultés, établissements et programmes qui participent à la formation des cadres. L'expérience accumulée dans toutes ces années de travail sur le terrain, jointe aux recherches que nous avons énumérées et aux références extérieures de travaux analogues réalisés dans les divers instituts, facultés, établissements et programmes qui participent à la formation des cadres. L'expérience accumulée dans toutes ces années de travail sur le terrain, jointe aux recherches que nous avons énumérées et aux références extérieures de travaux analogues réalisés dans d'autres pays, constituent un capital de réflexion suffisamment étayé pour entrer dans des programmes d'enseignement à tous les niveaux. Non pas sous une forme scolaire ni comme une simple initiation à la connaissance concrète des milieux ruraux, mais bien précisément comme un entraînement à la confrontation critique des modèles rationnels (techniques, économiques et organisationnels) d'une part et des systèmes sociaux de l'autre. C'est là en effet que se situe le point de rupture avec les conceptions passées de l'encadrement et de la transmission technique, puisqu'il ne s'agit plus d'élaborer des méthodes et dispositifs de vulgarisation comme si le cadre socio-politique n'avait pas changé, mais fondamentalement de remettre en cause les structures et les techniques en fonction des contraintes sociales.



BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

- 1) *Typologie et analyses méthodologiques* :
 - BELLONCLE (G.). — *Le développement des collectivités rurales par la formation d'animateurs*. In « Archives Internationales de Sociologie de la Coopération », n° 10, juil.-déc. 1961.
 - GOUSSAULT (Y.). — *Interventions Educatives et Animation dans les Développements Agraires (Afrique et Amérique Latine)*. Presses Universitaires de France, Collection Tiers Monde, Paris, 1970, 260 p.
 - BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL. — *L'Animation Rurale dans les Pays d'Afrique Francophone*. Genève, 1970, 186 p.
- 2) *Structures traditionnelles et animation* :
 - COLIN (R.). — *L'animation et le développement rural en Afrique Noire francophone*. In « Archives Internationales de Sociologie de la Coopération », n° 20, juil.-déc. 1966.
 - CHEVALLIER (G.). — *Trois années d'animation rurale à Madagascar : esquisse d'un bilan de première phase (1962-65)*. Doc. IRAM, 1965, 174 p. (ronéo.)
 - COLIN (R.). — *Analyse du changement social et pratique du développement*. Doc. IRFED, 1970, 75 p. (ronéo.)
 - IRAM — *Analyse sociologique et méthodes de l'animation en pays haoussa du Niger*. Doc. IRAM, 1968, 59 p. (ronéo.)
- 3) *Réforme agraire et coopérative* :
 - BELLONCLE (G.). — *Le mouvement coopératif au Sénégal*. In « Cahiers de l'ENEA », Dakar, 1965, 70 p. (ronéo.)
 - BELLONCLE (G.) et GENTIL (D.). — *Pédagogie de l'implantation du mouvement coopératif au Niger*. In « Archives Internationales de Sociologie de la Coopération », n° 23, janv.-juin 1968.
 - GOUSSAULT (Y.). — *Education des masses et encadrement dans la réforme agraire*. In « Problèmes de l'Algérie Indépendante (étude présentée par F. PERRONX) ». P.U.F. Tiers-Monde, Paris, 1963, 207 p.
 - BILLAZ (R.), LENGAND (M.), DE TRUCHIS (M.), DE MONTGOLFIER (G.), GOUSSAULT. — *Etudes IRAM-Chili : analyses socio-économiques et programmes de formation dans les collectifs de réforme agraire et auprès des agriculteurs de bas revenus ; modèles de plans d'exploitation et de sociographie des coopératives ; etc.* Doc. IRAM, 1965-70.
- 4) *Etat et structures administratives* :
 - COMBAZ-FAUQUEL (A.). — *Structures d'intervention et de participation : les enseignements de la commune rurale malgache*. In « Revue Internationale de Sciences Administratives », n° 4, Bruxelles, 1964.
 - GOUSSAULT (Y.). — *L'animation et la participation aux institutions rurales en Afrique d'expression française*. In « Revue Internationale du Travail (B.I.T.) », n° 6, vol. 97, juin 1968.
 - Etudes IRAM sur la réforme administrative (Sénégal, Niger, Madagascar)*. Doc. IRAM, 1959-70.